

elle le fit coucher et le rattacha de nouveau avec la même corde.

Le défunt a été attaché ainsi, le jour et la nuit, jusqu'à deux ou trois jours avant sa mort. Il était attaché par les poignets; je crois que c'est quand il s'est détaché deux ou trois fois de suite, qu'elle l'attachait par les poignets. C'est ma belle-mère qui faisait manger le défunt pendant le temps qu'elle l'a tenu ainsi attaché. Le jour de sa mort, le défunt était bien tranquille dans la maison, il ne menaçait personne, ne cherchait pas à se jeter par les châssis et restait tranquillement attaché; il parlait quelquefois et il avait l'air triste. Il m'appelait quelquefois pour me demander de quoi à manger; ma belle-mère n'en a jamais eu connaissance. J'allais alors demander à ma belle-mère de me donner de quoi à manger pour le défunt. Quelquefois elle m'en donnait, et d'autres fois elle ne m'en donnait pas. Il ne pâtissait pas de manger; quand on faisait un repas, elle lui donnait toujours à manger. Durant ces huit jours, je n'étais pas toujours à la maison; j'allais à l'école deux fois par jour.

Quand mon père est arrivé à la maison, le premier soir que le défunt a été attaché par ma belle-mère, elle lui a dit qu'elle avait attaché le défunt; il l'a vu attaché. Mon père a eu connaissance tous les jours que le défunt était attaché, excepté le dimanche, lundi et mardi, pendant lesquels jours il a été absent. Je me suis aperçu en faisant sortir le défunt sur la galerie pour ses besoins, que de jour en jour il affaiblissait. Les deux ou trois jours avant sa mort, le défunt n'était pas attaché, il a resté tout le temps assis sur sa chaise. Il m'a appelé pendant ces deux ou trois jours là; chaque fois qu'il me parlait, c'était pour me demander à manger ou à boire. Il a toujours eu à boire quand il m'a demandé à boire. Il n'était pas malin, mon petit frère; c'était un bon petit garçon. Il a été battu quelquefois quand il ne disait pas la vérité. La corde qui m'est montrée est une corde dont on se servait pour le linge. Le dernier soir que ma belle-mère a attaché le défunt, elle l'a fait coucher sur le dos, dans le milieu du lit, et lui a étendu les bras à leur longueur et l'a attaché par ses poignets, à chaque côté du lit; la corde était bien serrée sur ses poignets, et le défunt s'est plaint beaucoup; alors ma belle-mère est venue lâcher un peu la corde. Cette nuit, le défunt l'a passée tout entière dans cette position. J'ai couché dans le même lit que lui ce soir-là, et je me suis couché la tête au pied du lit. Je me suis levé vers six heures et demie ou sept heures le lendemain; le défunt n'est resté attaché dans le lit. Quand je suis parti pour l'école, on n'avait pas encore détaché le défunt, il était encore dans la même position. Mon père était alors absent. Ma tante Henriette Demers a couché chez nous ce soir-là; ma grand-père, Angèle Dumont (veuve Demers), a aussi couché ce soir-là à la maison.

Quand je suis revenu de l'école, vers midi moins un quart, j'ai trouvé le défunt attaché; je crois qu'il était assis sur la chaise, attaché avec la même corde, sous les bras, autour du corps et au pied de la couchette. Le défunt n'avait pas encore eu à manger ce matin-là. Je n'ai été qu'une demi-heure à la maison. Je suis revenu de l'école à quatre heures et demie et j'ai trouvé le défunt dans la même position. Quand on a soupé vers six heures et demie, ou sept heures, ce soir-là, le défunt était encore attaché.

Mon frère était plus jeune que moi; il était âgé de huit ans et sept mois; il est né à Somerset.

CLÉOPHAS DEMERS, charretier, de St.-Roch, répète ce qui a déjà été dit à l'égard de la tire que l'enfant vendait par les rues, et la crainte qu'il avait de rentrer chez lui sans rapporter tout l'argent; la description de ses habits et de sa chaussure, et le froid qu'il endurait.

FRANÇOIS JONCAS, journalier, de St.-Roch, assermenté, dit :

Je suis le beau-frère de Marguerite Demers.

Huit jours avant sa mort, un jeudi, je suis venu en visite chez Taylor, et Marguerite Demers me dit que le défunt était déserté de l'après-midi. Je le cherchai pendant une couple d'heures dans les chantiers, et je m'en revenais dire que je n'avais pu le trouver, lorsque m'en retournant, près de chez M. Paré, dans la rue de la Couronne, je vis le défunt; il était bien habillé, avait une chemise de laine carrautée, et c'est celle-là qui m'est maintenant montrée, et une petite blouse. Je ne puis dire si c'était des hardes neuves. Ils étaient deux ou trois enfants ensemble. Il m'a fallu l'emmener de force, il se lamentait beaucoup au bon Dieu, sans dire pourquoi; il ne voulait pas s'en revenir. Je l'ai emmené à sa belle-mère; il était alors près de quatre heures et demie. En arrivant, elle l'a pris par le bras et lui a donné deux ou trois tapes. J'ai laissé l'enfant seul avec sa belle-mère. Je crois avoir soigné à peu près une corde et demie de bois pour Taylor, cet hiver.

MICHEL DROLET, commis-marchand, de St.-Roch, assermenté, dit :

Jeudi, le douze de mars courant, entre deux et quatre heures de l'après midi, je ne crois pas que ça soit après quatre heures, une personne se disant la sœur de Mme Taylor (la prisonnière) est venue chez M. Lefrançois où je suis commis; cette personne, s'adressant à M. Fafard, dit qu'elle était venue de la part de Mme Taylor, chercher dix-huit verges de shirting, et quelques autres objets; elle dit que l'enfant de Taylor était mort, et elle a acheté un bonnet blanc et quelques autres objets. Ces objets lui ont été servis par M. Fafard, et marqués au compte de Mme Taylor. J'étais dans le moment occupé à servir Mme Côté. Voyant que la personne mentionnée plus haut demandait un bonnet blanc, j'ai supposé que c'était des effets pour enseve-

lire
mon
que
née
M.
H.
bou
A.
soix
dan
avon
dan
pris
mal
ni
mai
stray
batt
pell
trois
pris
parc
suis
chai
couc
vro-
leur
Le c
crois
atré
temp
couv
A.
M. I
Q.
dent
de t
let a
L'
cont
NA
dit :
Le
ma t
vers
neuf
rever
heur
le dé
ne p
aucu
j'ai
j'ava
donn
eu à
Re
le co
Elle
qu'el
était
D
journ